

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## PROCES-VERBAL – SEANCE DU 24 mai 2024

Le vendredi 24 mai 2024 à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LACROPTE, dûment convoqués le 17 mai 2024, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Mme FAURE Claudine, Maire.

Présents :

C. FAURE , G.BASHFORD, F. RAMINE, , M.J LANCE, T. DUFRAIX , R. LESTANG, D. PRIVAT- A. MONTAURIOL, M.CHEVREUX, JM.CHINOUILH, I.FAURE, JL BERNARD, F.LADEUIL, C. LANDREVIE

Absents et excusés : S. VIDOTTO (procuration à A MONTAURIOL)

Présents : 14

Absents : 1

Quorum atteint

La séance est ouverte à 18 heures 40, Isabelle Faure a été élue secrétaire de séance.

\* \* \* \* \*

### ORDRE DU JOUR

- Transfert de compétences VVF Sorges
- Validation emplacement projet superette
- Avancement travaux en cours
- Préparation bureau de vote du 09 juin
- Préparation accueil des nouveaux arrivants
- Questions diverses

➤ **Transfert de compétences VVF Sorges**

Le conseil municipal délibère et accepte ce transfert de compétences au Grand Périgueux.

➤ **Validation emplacement projet superette**

Mme Le Maire expose au conseil municipal le projet et les plans d'implantation de la superette. Cet emplacement est situé aux abords de la salle des fêtes, proche de la route départementale et accessible à tous véhicules.

Le conseil municipal accepte que ce projet se réalise dans les conditions énoncées par Mme Le Maire.

Le projet a été déposé et reste en attente de validation.

➤ **Avancement travaux en cours**

Maison Héris : La date de réception de ce chantier est fixée le vendredi 14 juin à 18 heures. La maison sera louée à partir du 1<sup>er</sup> juillet.

Boulangerie : La mairie est en attente de l'étude d'Optisol pour les évacuations.

Mur de soutènement de la mairie : un devis de remise en état a été demandé.

MAM : Le bail devrait commencer le 1<sup>er</sup> juin pour une ouverture de la MAM le 8 juillet.  
Le conseil municipal fixe le prix du loyer à partir de juillet à 400€/mois avec une clause pour augmenter le loyer à 450 € en janvier 2025.  
Un bail temporaire sera rédigé. Il y sera indiqué que lorsque les travaux de la MAM seront terminés dans l'ancienne école, la MAM intégrera ses nouveaux locaux.  
Les cours de yoga dispensés par Jean Michel Chinouilh auront lieu dans l'ancienne école à partir du mois de juin.

L'Eglise : Mme Le Maire présente les modifications demandées au maçon pour la réalisation du sol.

➤ **Préparation bureau de vote du 09 juin**

Le conseil municipal définit les permanences.

➤ **Préparation accueil des nouveaux arrivants**

Un pot d'accueil est fixé le 31 mai sous la halle pour recevoir les nouveaux arrivants.

➤ **Questions diverses**

- Vol d'un drapeau le jour de la cérémonie du 08 mai au Monument aux morts.
- Le robinet des toilettes du bourg est resté ouvert entraînant une consommation d'eau importante. Un robinet poussoir sera installé.
- Le conseil municipal a constaté que les fleurs situées dans les espaces verts du square devant la mairie sont cassées par les enfants qui l'utilise pour jouer.  
Vu l'importance de la circulation, il est très dangereux de jouer dans le bourg.  
Le conseil municipal s'engage à signaler aux parents d'être vigilants quant à la sécurité de leurs enfants et au respect des biens communaux.
- Armelle Montauriol présente au conseil municipal les projets en cours pour son association : marché gourmand les 15 juin – 11 juillet et 22 août + manifestations prévues pour la fin de l'année ( samedi 19 octobre/ samedi 21 décembre)

La séance est levée à 20 heures 30.